

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 14 juin 2023 à 19 h, au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.

Présents :	Stephen Burke	Président
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	David Eden	Commissaire
	Christian Falle	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Ian O’Gallagher	Commissaire
	France Pedneault	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
Absents :	Heather Clibbon	Commissaire
	Jessie Greene	Commissaire-parent
Également		
Présents :	Stephane Lagacé	Directeur des Services éducatifs
	Vincent Laliberté	Secrétaire général
	Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières (par visioconférence)
	Yves Lambert	Président, CQTA (par visioconférence)
	Nancy L’Heureux	Directrice générale adjointe, Directrice du Service des ressources humaines
	Benoît Sévigny	Directeur des ressources matérielles et des technologies de l’information
	Mélanie Simard	Secrétaire de séance (par visioconférence)

23-06.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h01.

23-06.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Nous aimerions commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd’hui.

23-06.03 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué, avec l'ajout de l'item suivant :

Item 11.i) Nominations au conseil d'administration et au comité exécutif de l'ACSAQ

23-06.04 Période de questions réservée au public

Il n'y a eu aucune question du public.

23-06.05 Période de questions réservée aux élèves

Aucun élève n'était présent.

23-06.06 Correspondance des élèves

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

23-06.07 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 mai 2023

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 24 mai 2023, tel que distribué.

23-06.08 Affaires découlant des séances précédentes

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

23-06.09 Rapport du président

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Remise des diplômes de l'école Dollard-des-Ormeaux – 1^{er} juin
- Réunion de l'ordre du jour – 5 juin
- Commission parlementaire sur le projet de loi 23 – 7 juin

23-06.10 Rapport du directeur général

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Bilan actualisé des Services éducatifs
- b) Le point sur le projet de loi 25
- c) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles
- d) Le point sur les négociations

23-06.10

Rapport du directeur général (suite)

- e) Comités des relations de travail
 - i) Employés-cadres – directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Directions d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

23-06.11

Affaires nouvelles

a) Structure administrative – organigramme (adoption)

ATTENDU QUE lors de la séance du Conseil des commissaires du 24 mai 2023, un organigramme modifié a été déposé à des fins de consultation ;

ATTENDU QUE le document a été envoyé à l'Association des administrateurs de Central Québec (AACQ) et à la section locale du Centre-du-Québec de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) pour consultation ;

ATTENDU QUE les commentaires reçus par les deux groupes ont été présentés au Conseil le 14 juin 2023 ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE l'organigramme révisé de la Commission scolaire Central Québec soit accepté.

b) Procédure de plainte prévue par la loi (adoption)

ATTENDU QUE le projet de règlement de la Commission scolaire Central Québec pour l'examen des plaintes relatives aux fonctions de la commission scolaire visées à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique a été déposé pour consultation à la séance ordinaire du 24 mai 2023 ;

ATTENDU QUE la commission scolaire devait adopter un règlement pour l'examen des plaintes relatives aux fonctions de la commission scolaire avant le 28 août 2023 ;

ATTENDU QUE la consultation appropriée a eu lieu et que tous ont accepté les modifications recommandées ;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Règlement pour l'examen des plaintes relatives aux fonctions de la commission scolaire visées à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique soit adopté tel qu'il apparaîtra sur le site internet de la CSCQ.

c) Révision de la politique de transport de la CSCQ (adoption)

ATTENDU QUE la politique de transport révisée de la Commission scolaire Central Québec a été déposée pour consultation à la séance ordinaire du 24 mai 2023 ;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur le transport a recommandé d'apporter des modifications à certaines sections ;

ATTENDU QUE la consultation appropriée a eu lieu et que tous ont accepté les changements recommandés ;

Il est PROPOSÉ par C. Lavalée, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE les sections révisées de la politique de transport de la CSCQ soient adoptées telles qu'elles apparaîtront sur le site internet de la CSCQ.

d) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de 2023-2024 (adoption)

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique indique que le Conseil des commissaires doit adopter un règlement concernant le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires ;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement ;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité ; QU'en vertu de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2023-2024 se tiennent à 19 h au bureau de la Commission scolaire ou en ligne via la plateforme TEAMS aux dates indiquées ci-dessous :

Mercredi 13 septembre 2023, mercredi 11 octobre 2023, mercredi 15 novembre 2023, mercredi 13 décembre 2023, mercredi 24 janvier 2024, mercredi 21 février 2024, mercredi 20 mars 2024, mercredi 17 avril 2024, mercredi 15 mai 2024 et mercredi 19 juin 2024.

e) Délégation de pouvoirs pour les mois d'été

ATTENDU QU'il peut être nécessaire de prendre des décisions et de signer des documents durant la période estivale, alors qu'aucune séance du Conseil des commissaires n'est prévue ;

e) Délégation de pouvoirs pour les mois d'été (suite)

IL EST PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le directeur général ou le directeur général adjoint, en collaboration avec le président ou le vice-président, soit autorisé à prendre toutes les décisions nécessaires durant la période estivale (du 15 juin 2023 au 12 septembre 2023) ; et

QUE le directeur général ou le directeur général adjoint et le président ou le vice-président soient autorisés à signer tous les documents relatifs aux contrats à être conclus au cours de la période estivale, dans le respect du budget adopté ; et

QUE le directeur général présente un rapport au Conseil des commissaires à la séance du 13 septembre 2023.

f) Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (adoption)

ATTENDU QU'un document contenant les priorités et les engagements de la CSCQ ainsi que les orientations ministérielles devant faire partie du deuxième cycle du Plan d'engagement vers la réussite ont été présentés au Conseil des commissaires le 24 mai 2023 ;

ATTENDU QUE les consultations appropriées ont eu lieu ;

Il est proposé par A. Gosselin, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 de la CSCQ soit adopté tel qu'il apparaîtra sur le site internet de la CSCQ.

** Il a été souligné par tous de remercier Marie-Andrée Poulin, coordonnatrice des services éducatifs de la Direction des études et de la planification stratégique, Stéphane Lagacé, directeur des services éducatifs, Nancy L'Heureux, directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe et Michèle Barbeau, bureau de l'administration de la direction générale, pour le rôle déterminant qu'ils ont joué dans la création du Plan d'engagement vers la réussite.

g) Modification des actes d'établissement

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Thetford Mines a adopté le changement de nom de la rue où est située l'école primaire Saint-Patrick/l'école secondaire A.S. Johnson Memorial ;

ATTENDU QUE la « rue Mooney Ouest » sera remplacée par la « rue Mooney » le 19 juin 2023 ;

g) Modification des actes d'établissement (suite)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit modifier les actes d'établissement pour que l'adresse de l'école primaire Saint-Patrick/l'école secondaire A.S. Johnson Memorial soit correcte ;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires autorise la modification de l'acte d'établissement en vue de changer le nom de la rue de l'école primaire Saint-Patrick et de l'école secondaire A.S. Johnson Memorial ; et

QUE le nom de la rue « 919, rue Mooney » remplace « 919, rue Mooney Ouest » sur les actes d'établissement après le 19 juin 2023.

h) Consentement requis relativement au changement de contrôle de Transport Marc Juneau inc.

ATTENDU QUE Gestion David Roy inc. et Gestion MP Roy inc. souhaitent acquérir la totalité des actions émises et en circulation du capital-actions de Transport Marc Juneau inc. (la « Transaction »);

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (la « Commission ») a conclu un contrat de transport avec Transport Marc Juneau inc. (le « Contrat »);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 20.1 du Contrat, Transport Marc Juneau inc. doit obtenir, préalablement à la Transaction, le consentement de la Commission ;

ATTENDU QUE la Commission a pris connaissance de la lettre de consentement datée du 5 juin 2023 transmise par Denis Juneau (la « Lettre »);

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par C. Lavallee et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le directeur général de la Commission soit autorisé à signer l'accusé de réception joint à la Lettre attestant de la reconnaissance et du consentement de la commission aux dispositions de la Lettre (l'« Accusé de réception »); et

QUE le directeur général de la Commission soit autorisé à transmettre au signataire de la Lettre l'Accusé de réception dûment signé ; et

QUE l'Accusé de réception signé par le représentant autorisé de la Commission soit officiellement reconnu par la Commission à titre de consentement à la Transaction.

23-06.11

Affaires nouvelles (suite)

i) Nominations au conseil d'administration et comité exécutif de l'ACSAQ

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est composé de deux membres nommés par la commission scolaire de chaque membre ;

ATTENDU QUE le Comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est composé du président ou du vice-président de chacune des neuf commissions scolaires anglophones ;

ATTENDU QUE les candidatures pour l'année scolaire 2023-2024 doivent être reçues au plus tard en septembre 2023 ;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE Stephen Burke et Debbie Ford-Caron soient nommés au conseil d'administration de l'ACSAQ ; et

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE Stephen Burke siège au conseil d'administration à titre de membre du comité exécutif de l'ACSAQ.

23-06.12

Rapports des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 10 juin 2023. D. Cornforth a fait un rapport.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 29 mai 2023. J. Kilganan a fait un rapport.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

23-06.12 Rapports des comités (suite)

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

23-06.13 Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

Une assemblée générale annuelle spéciale a eu lieu le vendredi 9 juin 2023. S. Burke fait un rapport sur l'assemblée en mentionnant que le budget 2023-2024 de l'ACSAQ a été adopté.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

23-06.14 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 13 septembre 2023.

23-06.15 Période de questions

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

23-06.15 Période de questions (suite)

b) Commissaires

D. Ford-Caron a mentionné que les plaques de l'Arboretum ont été récemment installées à l'école primaire régionale Riverside, à Jonquière. Ces plaques commémorent certaines des familles fondatrices et des personnalités importantes d'Arvida.

23-06.16 Session à huis clos

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

23-06.17 Levée de la séance

Il a été PROPOSÉ par D. Ford-Caron de lever la séance à 19h44.

Vincent Laliberté
Secrétaire général

Stephen Burke
Président

Approuvé le 13 septembre 2023.